AR PREFECTURE
016-200054047-20171009-2017_10_09_21-DE
Reçu le 19/10/2017

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 21
Excusés-Absents : 06
Délégations : 03

Date de Convocation: *2 octobre 2017*

Date d'affichage : *2 octobre 2017*

Le neuf octobre deux mil dix-sept à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 2 octobre 2017, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire**.

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel Adjoints,
M. PAULET Didier, M. PONTCHARRAUD Michel, Mme BARRY Marie-Christine,
M. DEMONT Jean-Michel, M. DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette, Mme FLEURIAU Valérie, M. GANTHEIL Robert, M. GOWLAND James, Mme LAFONT Cindy, M. POINTIER Emeric, Mme VICTOR Nathalie, Mme VIGNAUD Christine, Mme NGOMBET BITOO Madeleine, Conseillers Municipaux,

Excusé(e)s / Absent(e)s: Mme VILLEDARY Véronique ; M. GUINOT Jean François ; M. VIGNAUD Jean-Michel ; Mme DUMASDELAGE Chantal ; M. LASCAUX Laurent ; M. MASDOUMIER Pascal ;

Délégations : Mme VILLEDARY Véronique à Mme LAMANT Marie-Line ; M. GUINOT Jean François à M. POINTIER Emeric ; M. LASCAUX Laurent à M. DESBORDES Pierre

Secrétaire de séance : Mme LAFONT Cindy

2017/10/09
N°21

21 - Objet : Subvention exceptionnelle d'aide pour les antilles françaises suite à l'ouragan Irma.

L'ouragan Irma a récemment frappé les Antilles françaises, et tout particulièrement les îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

D'une ampleur exceptionnelle, il a entraîné des dégâts considérables et a durement touché la population avec de nombreux décès à déplorer.

La Ville de Confolens tient à témoigner sa solidarité aux habitants et apporter son plein soutien aux collectivités territoriales de Saint-Bathélémy et Saint-Martin.

Il est ainsi proposé que la Ville de Confolens participe à l'élan de solidarité lancé par l'AMF par le vote d'une subvention exceptionnelle de 500 € à la Croix Rouge Française afin d'apporter soutien et aide matérielle à la population de ces îles françaises.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise Monsieur Le Maire a versé une subvention exceptionnelle de 500€ d'aide et de soutien aux Antilles Françaises suite à l'ouragan Irma auprès de la Croix Rouge Française.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 12 octobre 2017

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)